

Fédération canadienne des maires et municipalités se réunira en congrès à North-Bay. Il me semble que le premier ministre aurait alors une splendide occasion d'annoncer aux délégués réunis, au cours de l'allocution qu'il doit prononcer alors, le programme que son gouvernement compte mettre en œuvre pour résoudre efficacement le problème du chômage pendant l'hiver.

Le ministre pourrait-il nous dire si, à ce moment-là ou avant, le gouvernement sera en mesure de faire une communication?

**L'hon. M. Starr:** Non, monsieur le président.

**M. Winch:** Je veux exprimer une opinion au sujet du programme de travaux d'hiver. Je n'ai pas l'intention de parler du programme de l'an dernier. Je veux simplement communiquer,—comme on s'y attend, je pense, de la part des députés de Vancouver,—les vues du conseil municipal de Vancouver et des ingénieurs à l'emploi de cette ville sur tout autre programme semblable qui pourrait être envisagé. Je suis à peu près certain que le ministre songe à un programme semblable pour l'année prochaine.

Environ deux jours avant que la plupart d'entre nous quittent Vancouver pour assister à l'ouverture de la présente session du Parlement, le conseil municipal de Vancouver a invité tous les députés représentant des circonscriptions de la ville à venir discuter avec lui le programme des travaux d'hiver. Malheureusement, la plupart des députés invités n'ont pu se rendre à la réunion, mais il y a eu cependant une assez bonne représentation. On a signalé aux députés présents que la ville de Vancouver aurait pu profiter bien plus du programme si elle en avait été avisée plus tôt et si elle avait pu prendre les dispositions en vue du financement et de l'exécution des travaux techniques préliminaires. A cette réunion, on a souligné que si les villes et les municipalités avaient été prévenues plus tôt, elles auraient bien mieux profité de la proposition du gouvernement fédéral. On nous a demandé d'en informer le gouvernement.

Le ministre profitera, j'espère, de l'occasion pour nous dire qu'on songera à un autre programme du genre pour l'automne, l'hiver et le printemps prochains. Il pourra aussi nous donner l'assurance que villes, villages et municipalités en seront avertis plus tôt, de manière à pouvoir tirer meilleur parti de ces programmes, dans leur intérêt et celui de leurs chômeurs.

(Texte)

**M. Bourget:** Monsieur le président, je dois dire à l'honorable ministre du Travail (M. Starr) que j'ai été désagréablement surpris de l'entendre répondre par un non catégorique à la question bien raisonnable de mon

[M. Garland]

collègue, l'honorable député de Nipissing (M. Garland).

L'honorable ministre du Travail doit sans doute se rappeler que le programme de travaux d'hiver qui a été mis en œuvre l'an dernier n'a pas été un succès dans tous les cas, surtout dans la province de Québec.

C'est la raison pour laquelle je veux dire quelques mots à ce sujet. Dans la province de Québec, ce sont les municipalités qui, seules, ont eu à porter le lourd fardeau, parce que le gouvernement de l'Union nationale n'a pas su les aider en dérayant, comme d'autres provinces l'ont fait, 25 à 30 p. 100 du coût de la main-d'œuvre.

Comme mon collègue le disait, l'annonce de ce programme sera probablement faite plus tard,—le ministre du Travail l'a d'ailleurs déclaré,—soit au mois d'août, soit au mois de septembre. Il sera alors trop tard; même actuellement, il est déjà trop tard puisque,—on l'a dit tout à l'heure,—les budgets des municipalités sont ordinairement préparés au cours des mois de février, mars et avril. Alors, lorsque ce programme sera annoncé au mois d'août ou au mois de septembre, les municipalités n'auront pas les ressources financières requises pour mettre en branle les travaux publics qui pour raient procurer du travail à ceux qui, à ce moment-là, seront en chômage.

Eh bien, je ne sais pas si le cabinet, ou le premier ministre, a demandé au ministre du Travail de se taire, mais il doit se rendre compte lui-même que ce programme devrait être annoncé actuellement puisque nous sommes à discuter les crédits de son ministère. Il me semble que, surtout avec l'expérience du passé, sachant ce qui s'est produit au cours de l'année dernière, alors que de nombreuses municipalités, principalement dans la province de Québec, n'ont pu bénéficier de ce programme de travaux d'hiver,—même s'il était absolument inadéquat,—et que la responsabilité entière, ou 90 p. 100 en est retombée sur le dos des municipalités, on devrait faire connaître plus tôt l'intention du gouvernement.

J'espère qu'avant la fin de l'étude de ses crédits, le ministre pourra nous dire ce que le gouvernement a l'intention de faire au sujet de ce programme et afin que les municipalités aient le temps de préparer leurs plans, car, le ministre le sait, il en prend deux ou trois mois pour faire les relevés des lieux, préparer les plans et faire les estimations; alors, si l'on veut que ce programme soit mis en œuvre au début de décembre, on doit permettre aux municipalités de s'y préparer immédiatement.

J'espère que le ministre ne restera pas muet jusqu'à la fin de l'étude de ses crédits, mais